

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation de base du cadre de base / Cluster 12 « Législations en lien avec la discrimination , racisme, xénophobie, ... »

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation de base «discrimination, racisme et xénophobie» aux aspirants inspecteurs policiers

Grade minimum requis pour la fonction :

INP

Conditions requises pour la fonction

Avoir suivi les formations suivantes :

- Formation « diversité pour formateurs / stéréotypes, préjugés et impact (module 1) – N° dossier agrément 6609
- Formation « diversité pour formateurs / discrimination, éthiques et déonto (module 2) – N° dossier agrément 6592
- Formation « diversité pour formateurs / cadre juridique et lois antidiscrimination (module 3) – N° agrément 6610
- Formation « personne de référence en matière de discrimination et délits de haine »- N° d'agrément 4869

Occuper une fonction au sein de laquelle la présente thématique est régulièrement appliquée ce n'est pas redondant avec la phrase « disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine » reprise dans plus-value ?

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de **discrimination, racisme et xénophobie ainsi qu'en gestion de dilemmes éthiques**

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
 - des éléments constitutifs et de ceux de nature à modifier l'application de la loi dans le cadre des législations suivantes (pouvoir les expliquer et les illustrer) :
 - Loi antiracisme du 30/07/1981
 - Loi contre le négationnisme du 23/03/1995
 - Loi genre du 10/05/2007
 - Loi antidiscrimination du 10/05/2007
 - Loi contre le sexisme dans l'espace public du 22/05/2014
 - de la COL 13/2013
 - des critères protégés (pouvoir les reconnaître et les expliquer)

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 3/3

• **Avoir une maîtrise pratique :**

- De l'attitude professionnelle à adopter dans la présente thématique et en intervention opérationnelle
- De la rédaction de procès-verbaux relatifs aux législations antidiscriminatoires
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 17/11/2021

Date limite : 19/12/2021